

Objet de la délibération

**BUDGET PRIMITIF 2025 - SUBVENTIONS
D'EQUIPEMENT**

N° DEL-2025-0018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance Publique du
28 janvier 2025**

Suite à la convocation du 21 janvier 2025, la séance est ouverte à 18h00 à la Maison de l'Agglomération - Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Fabrice LOHER, Président de Lorient Agglomération.

Conseillers communautaires en exercice : 73
Quorum : 37

Etaient présents :

Jean-Pierre ALLAIN, Françoise BALLESTER, Gael BRIAND, Gilles CARRERIC, Jean-Yves CARRIO, Christian CARTON, Morgane CHRISTIEN, Maria COLAS, Michel DAGORNE, Jo DANIEL, Alain DE CORSON, Martine DI GUGLIELMO, Laurent DUVAL, Jean-Guillaume GOURLAIN, Fanny GRALL, Yann GUIGUEN, Annick GUILLET, André HARTEREAU, Patrice JACQUEMINOT, Patricia JAFFRE, Philippe JESTIN, Christian LE DU, Maryvonne LE GREVES, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARECHAL, Jean-Louis LE MASLE, Gwenn LE NAY, Fabrice LEBRETON, Maurice LECHARD, Fabrice LOHER, Florence LOPEZ-LE GOFF, Estelle MORIO, Armelle NICOLAS, Alain NICOLAZO, Celine OLIVIER, Sophie PALANT-LE HEGARAT, Maurice PERON, Solene PERON, Marianne POULAIN, Patricia QUERO-RUEN, Anne-Valerie RODRIGUES, Michel TOULMINET, Patrice VALTON, Fabrice VELY, Fabien AUDARD, Bruno JAOUEN, Nadege MARETTE, Eric PATUREL

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Cecile BESNARD donne pouvoir à Christian LE DU, Bruno BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Yves CARRIO, Jean-Michel BONHOMME donne pouvoir à Alain NICOLAZO, Marc BOUTRUCHE donne pouvoir à Celine OLIVIER, Marie-Françoise CERESZ donne pouvoir à Pascal LE LIBOUX, Stephane DANIEL donne pouvoir à Sophie PALANT-LE HEGARAT, Guy GASAN donne pouvoir à Morgane CHRISTIEN, Katherine GIANNI donne pouvoir à Patricia JAFFRE, Christophe GINET donne pouvoir à Fabien AUDARD, Antoine GOYER donne pouvoir à Jean-Guillaume GOURLAIN, Patrick LE GUENNEC donne pouvoir à Florence LOPEZ-LE GOFF, Annaig LE MOEL-RAFLIK donne pouvoir à Maurice PERON, Gaelle LE STRADIC donne pouvoir à Bruno JAOUEN, Ronan LOAS donne pouvoir à Anne-Valerie RODRIGUES, Daniel MARTIN donne pouvoir à Christian CARTON, Rose MORELLEC donne pouvoir à Philippe JESTIN, Bruno PARIS donne pouvoir à Maria COLAS, Nathalie PERRIN donne pouvoir à Patrice JACQUEMINOT, Antoine PICHON donne pouvoir à Alain DE CORSON, Roger THOMAZO donne pouvoir à Gilles CARRERIC, Laurent TONNERRE donne pouvoir à André HARTEREAU, Carmen LE BORGNIC donne pouvoir à Martine DI GUGLIELMO

Absent excusé :

Dominique YVON

Absentes :

Dominique ELIOT, Aurélie MARTORELL

Fanny GRALL et Gael BRIAND sont désignés secrétaires de séance.

BUDGET PRIMITIF 2025 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

En complément des opérations réalisées sous maîtrise d'ouvrage communautaire, le budget primitif 2025 prévoit des participations financières à des programmes d'investissement réalisés par des organismes extérieurs publics ou privés.

Il est proposé d'attribuer les subventions listées en annexe pour un montant total de 560 000 €.

Il est également proposé de voter les enveloppes d'aides listées ci-dessous, qui en vertu des dispositions de la délibération du 16 juillet 2020, feront l'objet d'attributions nominatives pour un montant total de 9 272 000 €.

- Par le Bureau :

Axe 1 : Vivre ensemble			
Un territoire solidaire et accueillant, cultivant un art de vivre « à la lorientaise »			
5521/204182	Direction Habitat et Aménagements durables	Politique publique locale de l'habitat - aide à la construction et réhabilitation bailleurs publics	3 650 000 €
5521/20422	Direction Habitat et Aménagements durables	Politique publique locale de l'habitat - aide à la construction et réhabilitation bailleurs privés	2 050 000 €
7311/20422	Direction Nature Environnement	Aides directes exploitation agricole BV Scorff	20 000 €
7311/20422	Direction Nature Environnement	Aides directes exploitation agricole BV Blavet	10 000 €
		TOTAL	5 730 000 €
Axe 2 : Rayonner			
Un territoire d'emplois et d'opportunités			
90-1/20421	Direction du Développement Economique local, Emploi et Innovation	Aides aux acteurs du commerce "Pass commerce"	400 000 €
90-1/2041218	Direction du Développement Economique local, Emploi et Innovation	Soutien aux projets collaboratifs des Pôles de compétitivité	200 000 €
		TOTAL	600 000 €
Axe 3 : Transformer			
Un territoire engagé pour sa transformation écologique			
822-1/2041412	Direction Mobilités	Politique cyclable	800 000 €
822-3/20421	Direction Mobilités	Plan de Mobilité (aide à l'acquisition de vélos)	192 000 €
822-3/2041411	Direction Mobilités	Aide au financement des aires de covoiturage	5 000 €
		TOTAL	997 000 €

- Par le Président :

Axe 1 : Vivre ensemble					
Un territoire solidaire et accueillant, cultivant un art de vivre « à la lorientaise »					
5521/20422	Direction Aménagements durables	Habitat	et	Aides au titre de la politique publique locale de l'habitat - Aide à la rénovation énergétique des logements des particuliers	575 000 €
5521/20422	Direction Aménagements durables	Habitat	et	Aide à l'accession à la propriété des particuliers	100 000 €
5521/204172	Direction Aménagements durables	Habitat	et	Aide à la pierre pour les bailleurs publics	600 000 €
5521/20422	Direction Aménagements durables	Habitat	et	Aide à la pierre pour les bailleurs privés	200 000 €
5521/204182	Direction Aménagements durables	Habitat	et	Aide aux copropriétés dans le cadre de l'OPAH	470 000 €
				TOTAL	1 945 000 €
				TOTAL	9 272 000 €

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L1611-4,
Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
Vu l'avis de la Commission Ressources, finances et administration générale,
Vu l'avis du Bureau,

Article 1 : **DECIDE** d'attribuer les subventions d'équipement comme proposé en annexe, en application du budget 2025, et **AUTORISE** le mandatement des subventions d'équipement sur présentation des pièces justificatives par les bénéficiaires.

Article 2 : **MANDATE** le Président ou son représentant pour signer les conventions à intervenir notamment avec les bénéficiaires d'une subvention d'un montant supérieur à 23 000€.

Article 3 : **AUTORISE** le Bureau et le Président, dans leurs domaines de délégation respectifs, à attribuer les aides dans la limite des crédits précisés dans l'annexe jointe.

Françoise BALLESTER et Gwenn LE NAY quittent la salle et ne prennent pas part au vote

Ronan LOAS ne prend pas part au vote

Délibération adoptée à l'unanimité par 51 voix pour et 16 abstentions.

Abstentions : Gael BRIAND, Gilles CARRERIC, Christian CARTON, Philippe JESTIN, Patrick LE GUENNEC, Laure LE MARECHAL, Annaig LE MOEL-RAFLIK, Gaele LE STRADIC, Fabrice LEBRETON, Florence LOPEZ-LE GOFF, Daniel MARTIN, Rose MORELLEC, Maurice PERON, Solene PERON, Roger THOMAZO, Bruno JAOUEN

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Fabrice LOHER

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 056-200042174-20250128-DEL_202518-DE

Bénéficiaire	Direction gestionnaire	Montant subvention 2025 proposé
Fondation Tara	DICOM	60 000 €
Team Pays de Lorient	DCTS	20 000 €
Département 56	DNE	480 000 €